

L'opération "C'est mon patrimoine !" permet à des jeunes de 6 à 18 ans, éloignés de la culture, de découvrir le patrimoine durant les vacances scolaires.

Cette opération participe de l'éducation artistique et culturelle des enfants et des adolescents pendant les vacances scolaires. Accueillis dans les lieux de patrimoine sur l'ensemble du territoire, les jeunes ont accès à différents programmes d'activités pluridisciplinaires. Ateliers, visites théâtralisées, jeux de piste, lectures, danse, performances ou pratique des arts numériques qui permettent de s'approprier de façon inédite le patrimoine.

Présentation du dispositif

Les patrimoines (architecture, musées, monuments, archéologie, patrimoine immatériel, paysages, archives, etc.) sont présents sur l'ensemble des territoires et s'inscrivent dans une proximité étroite avec les habitants.

Afin de permettre une appropriation du patrimoine par tous dès le plus jeune âge, l'accès aux patrimoines occupe une place significative et structurante dans les parcours d'éducation artistique et culturelle à destination des enfants et adolescents, et constitue l'un des leviers des politiques territorialisées de démocratisation culturelle.

S'appuyant sur l'intervention de professionnels divers du monde de la culture et de l'éducation populaire et impliquant une pratique artistique, C'est mon patrimoine ! doit permettre aux jeunes et à leurs familles de s'approprier de façon originale les lieux patrimoniaux, leur histoire et leurs collections.

C'est mon patrimoine ! contribue à l'émancipation des jeunes par les arts et la culture, et repose sur les trois piliers de l'EAC que sont la rencontre avec les artistes et les œuvres, la connaissance des arts et du patrimoine, et la pratique artistique.

A ce titre, cette opération a vocation à s'inscrire dans les projets de territoire contractualisés, qu'il s'agisse du volet culturel des contrats de ville, des Cités éducatives ou des conventions territoriales d'éducation artistique et culturelle (CLEA, PLEA, volet EAC des PEDT, etc.).

L'édition 2021

L'édition 2021 vise à couvrir la diversité des territoires, urbains, périphériques et ruraux et à toucher des publics diversifiés, en prenant en compte la pluralité des patrimoines (ensembles urbains, patrimoine immatériel, patrimoine rural de proximité, friches industrielles par exemple), avec des pratiques artistiques et culturelles nouvelles (balades urbaines, reportages photo, vidéo, radio, utilisation du jeu vidéo comme support de médiation par exemple).

Elle tend aussi à développer de nouvelles temporalités :

- Possibilité de dérouler les activités durant l'ensemble du temps extrascolaire, vacances scolaires (au-delà de l'été, petites vacances notamment) ou jours isolés dans l'année (mercredis, samedis).
- Mise en avant des temps de restitution des projets, ouverts à tous les publics, par exemple en lien avec les Journées européennes du patrimoine.

Les objectifs

C'est mon patrimoine ! s'intègre dans les parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) et repose sur les trois piliers de l'EAC que sont la rencontre avec les artistes et les œuvres, la connaissance des arts et du patrimoine et la pratique artistique.

Le projet est coconstruit entre professionnels de différentes disciplines : médiateurs des patrimoines, artistes professionnels, acteurs de l'enfance et de la jeunesse, du secteur public ou de l'éducation populaires... etc. Il est l'objet d'une élaboration commune entre deux partenaires au minimum.

Les activités se dérouleront durant le temps extrascolaire, ou périscolaire dans le cas du plan mercredi, sur un site patrimonial (ou plusieurs).

Les projets

Les bénéficiaires

L'opération est destinée aux jeunes de 6 à 18 ans et notamment aux adolescents.

Les bénéficiaires sont issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville pour au moins 60 % d'entre eux afin de bénéficier d'un financement spécifique des crédits politique de la ville.

Les parents et les familles peuvent être associés à la réalisation du projet, dans le cadre des centres sociaux. Dans le cadre de partenariats avec des structures d'accueil, l'opération est également ouverte aux jeunes placés sous-main de justice, aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'aux réfugiés et migrants.

Les caractéristiques du projet

Le projet est coconstruit entre professionnels de différentes disciplines : médiateurs des patrimoines, artistes professionnels, acteurs de l'enfance et de la jeunesse, du secteur public ou de l'éducation populaire, etc. Il est l'objet d'une élaboration commune entre deux partenaires au minimum, structure patrimoniale d'accueil du projet et structure d'accueil de loisir ou association d'éducation populaire travaillant régulièrement avec le public-cible. Une formation préalable est attendue pour chaque projet à destination des différents acteurs...

Les activités se déroulent sur un site patrimonial (ou plusieurs).

Des formes de médiation innovantes sont possibles, l'activité proposée doit éveiller la curiosité des participants et leur donner envie de renouveler l'expérience.

Chaque jeune bénéficie d'une découverte du patrimoine concerné, complétée par une pratique artistique, dans la dynamique des trois piliers de l'EAC tels que décrits plus haut, pendant un minimum d'une journée.

Les activités se dérouleront durant le temps extrascolaire, ou périscolaire dans le cas du plan mercredi.